

SYSTÈME POULETS DE CHAIR MARTINIQUE

Conjoncture 2021, 2022 et estimations 2023

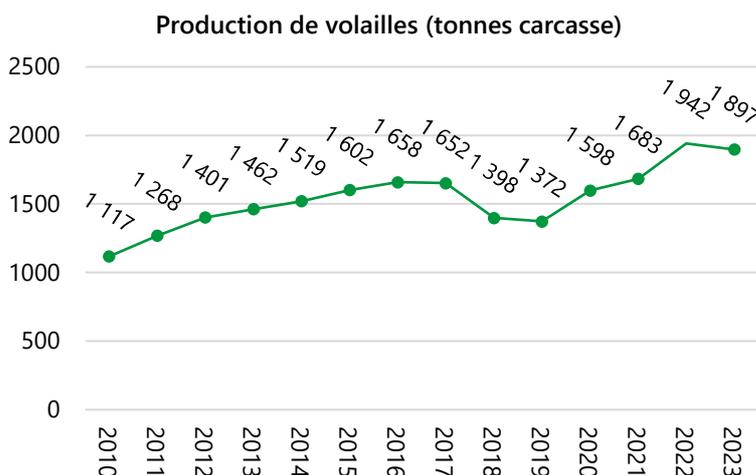
CONTEXTE DE FILIÈRE

En 10 ans, la **production** martiniquaise de volailles a connu une hausse de 30 %, passant de 1 462 tonnes abattues en 2013 à près de 1 900 tonnes en 2023.

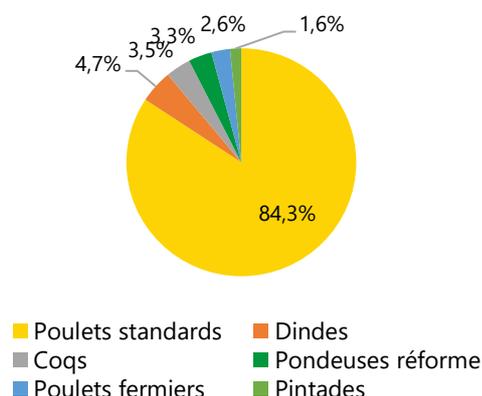
Les années 2018 et 2019 ont été marquées par des méventes qui ont conduit les industriels martiniquais à stocker leur production. Mais depuis, la croissance a repris et selon la DAAF Martinique, la viande de volailles représente à l'heure actuelle près de 50 % de la production de viandes locales.

Ces données sont issues des deux abattoirs agréés de l'île : Grande Rochelle à Ducos et Bokail au François. Ces deux abattoirs privés abattent les animaux de la Sica Madras et de la coopérative Madivial, tout en réalisant également des abattages à façon.

Une part de la production martiniquaise ne passe pas par ces deux abattoirs agréés et n'est dès lors pas intégrée dans les statistiques officielles. Cette production, difficile à estimer, est généralement informelle et plutôt destinée à la consommation familiale ou de proximité.



Types de volailles produites (% du volume production en 2023)



Sources : AMIV et SISEP (DAAF)

Près de 85 % de la production est constituée de poulets standards. Le reste de la production se répartit entre quelques espèces secondaires : dindes (et « baby dindes »), coqs, poulets fermiers et pintades. Il existe également un débouché pour les poules pondeuses de réforme, la Martinique ayant une production qui avoisinait les 200 000 poules pondeuses en 2020.

De nouveaux bâtiments pour l'élevage de volailles poulets de chair vont voir le jour en Martinique et pourront participer à l'augmentation de la production. Mais la durée d'instruction des dossiers de financement, permis de construire et dossiers d'aides à l'investissement freinent actuellement le développement de la filière.

Malgré une production en hausse, la filière avicole a connu des difficultés ces trois dernières années avec

une actualité marquée par les augmentations successives du prix des intrants, et en particulier des aliments. La flambée des prix s'explique par le contexte mondial, avec en point d'orgue la guerre en Ukraine, ayant fait exploser le cours des céréales et des autres matières premières agricoles.



En 2023 la Martinique a également connu une canicule exceptionnelle de juin à octobre, engendrant des retards de croissance importants et des taux de mortalité élevés. Les conséquences négatives sur les résultats de production ont entraîné des pertes économiques importantes chez les éleveurs.

Depuis 10 ans, les importations de viande de volailles sont quant à elles en recul de 18,5 %. Constituées à plus de 98 % de produits congelés, elles sont une forte concurrence pour

les filières locales du fait de leur prix de vente nettement inférieurs aux productions martiniquaises.

La part des produits locaux dans la consommation totale de viande de volaille est en croissance en Martinique. En 5 ans, ce taux de couverture est passé de 11,2 % en 2018 à un record de 17,2 % en 2023. Depuis 2 ans, ce taux de couverture dépasse celui de la viande bovine (16,5 % en 2023) mais reste inférieur au taux de couverture de la production porcine (26,5 % en 2023).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Importations, tonnes	11 172	11 158	11 210	10 906	10 909	11 061	10 384	10 401	9 345	9 696	9 099
Dont frais	1,6 %	1,8 %	1,0 %	1,2 %	4,0 %	0,6 %	1,3 %	0,8 %	0,6 %	1,1 %	1,5 %
Dont congelé	98,8 %	96,1 %	99,4 %	98,8 %	99,3 %	99,5 %	99,1 %	98,7 %	99,3 %	98,5 %	98,5 %
Consommation (importations + production locale), tonnes	12 634	12 677	12 812	12 564	12 560	12 458	11 756	11 765	11 029	11 638	10 995
% de la production locale sur la consommation totale	11,6 %	12,0 %	12,5 %	13,2 %	13,1 %	11,2 %	11,7 %	13,6 %	15,3 %	16,7 %	17,2 %

LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE

Dans le cadre du POSEI France (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité), les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques, basées sur le suivi de près de 120 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production ruminants et monogastriques dans les départements d'Outre-mer.

En Martinique, les Réseaux de Références sont mis en œuvre sous l'égide de la Chambre d'Agriculture et repose sur le suivi technico-économique de 8 fermes membres de la coopérative Madivial. Les données individuelles techniques collectées sur le terrain par les techniciens sont complétées par des données économiques accessibles auprès de leur coopérative et par l'analyse des comptabilités agricoles. Des visites de terrain en ferme permettent de préciser et de valider ces données.

LE SYSTÈME TYPE POULETS DE CHAIR

Les élevages suivis dans le réseau possèdent entre 1 et 4 bâtiments d'une superficie comprise entre 250 et 500m². La coopérative, qui possède son propre couvoir et importe des œufs fécondés, fournit les poussins aux éleveurs. Les éleveurs du réseau utilisent la même souche de poulet à croissance intermédiaire (JA757), alliant à la fois productivité et rusticité afin de s'adapter aux conditions d'élevage dans les Antilles.

Le tableau ci-dessous définit les paramètres de production du système-type poulets de chair. La taille retenue de 400 m² est la plus courante lors d'installations de nouveaux producteurs. Ce dimensionnement d'atelier nécessite une quantité de main d'œuvre familiale estimée à 0,80 UMO (Unité de Main d'œuvre = Equivalent Temps Plein) sans salarié, lorsque l'exploitation fonctionne dans de bonnes conditions depuis plusieurs années. Lors du démarrage de l'activité, la quantité de main d'œuvre familiale nécessaire se situe plutôt à 1 UMO.

SYSTÈME TYPE POULET DE CHAIR

Cadre de filière	En filière organisée (Coopérative Madivial)
Surface du bâtiment	400 m ²
Main d'œuvre familiale	0,8 Unité de Main d'Œuvre (UMO) familiale, sans salarié
Souche génétique	Souches JA757
Nombre de lots par an	4 à 6
Durée des lots	47 – 54 jours
Durée de vide sanitaire	15 à 25 jours
Fournisseur des poussins	Couvoir de la coopérative Madivial, œufs fécondés importés
Densité	15 à 19 poulets/m ²
Aliment et approvisionnement	Aliment complet importé, 3 phases



RÉSULTATS TECHNIQUES

Les résultats techniques sont issus de l'analyse de 159 lots de poulets de chair, réalisés en 2021 et 2022 dans 9 fermes suivies par le réseau.

Comme pour les autres types de systèmes d'élevage en suivi (ruminants, porcs et cuniculture), les Réseaux de Références se donnent l'objectif de modéliser deux niveaux de fonctionnement et de résultat pour une même structure d'atelier : l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne.

Le Cas-Type Objectif (CTO), avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement et de résultats, formalise des objectifs cibles accessibles dans le contexte local.

Conduite	Exploitation Standard - ES	Cas-Type Objectif - CTO
Nombre de lots réalisés / an	5,23	5,37
Nombre d'animaux mis en place / an	37 006	38 432
Nombre d'animaux mis en place / lot	7 078	7 160
Densité à la mise en place (animaux/m ²)	17,70	17,90
Durée du lot (jours)	50,8	49,0
Durée du vide sanitaire (jours)	19	19
Indice de consommation	2,14	2,02
Mortalité technique	4,59 %	3,70 %
Poids moyen à l'abattage (kg vif)	1,80	1,87
Saisie	0,31 %	0,20 %
Surface moyenne d'un lot (m ²)	400	400

Productivité	Exploitation Standard - ES	Cas-Type Objectif - CTO
Nombre poulets produits	par an	35 307
	/ m ² / lot	16,9
Kilo vifs produits	par an	63 386
	/ m ² / lot	30,3



La productivité de l'Exploitation Standard (ES) de poulets de chair en Martinique par lot est de 30,3 kg vif/m². Elle respecte la loi sur le bien-être animal qui demande de ne pas dépasser 33kg/m². Dans le cas de l'atelier au fonctionnement plus optimisé (le CTO), ce chiffre atteint 32,1 kg vif/m².

Ces performances moyennes s'expliquent par des conditions d'élevage spécifiques qui limitent la productivité. La chaleur impacte négativement la consommation d'aliment et oblige également les éleveurs à réduire les densités d'animaux à la mise en place. L'éloignement rend plus compliqué l'accès aux médicaments, aux matériaux, équipements et innovations.

La mortalité des élevages en Martinique est plus élevée (4,59 % pour l'ES) que dans l'Hexagone (2,9 % en poulet labellisé ou 3,8% en poulet standard, source : PTCP 2021, ITAVI). Par ailleurs, la mortalité du CTO, basée sur l'élevage le plus performant du réseau, présente un taux de 3,70 %.

Notons que les premières analyses des lots de 2023 font état d'une hausse de la mortalité, qui dépasserait 5 %, du fait notamment de la chaleur exceptionnelle qu'a connu la Martinique en 2023.

Un des paramètres le plus affecté par les conditions climatiques est l'Indice de Consommation, particulièrement élevé en Martinique : 2,14 pour l'ES et 2,02 pour le CTO. L'écart par rapport à la référence du sélectionneur pour la souche JA757 (à 51 jours) est d'environ 9%.

Au vu de l'importance de la charge alimentaire, les conséquences de ces écarts sur les résultats économiques sont importantes. Néanmoins, des marges de progrès existent, puisque l'écart par rapport à la référence est inférieur à 5% pour le CTO. A nouveau, les premières analyses de lots de 2023 montre un IC en hausse qui atteindrait quasiment 2,2.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Ce document présente les **résultats économiques 2021 et 2022 consolidés** : toutes les données économiques nécessaires ont été obtenues auprès des coopératives et les comptabilités de fermes disponibles ont été analysées.

PRODUITS & AIDES

Afin de soutenir les producteurs face à la hausse des charges, et particulièrement de l'aliment, le **prix d'achat des poulets** aux éleveurs a progressé de 24 % entre 2021 et 2022. Ce prix a atteint un montant moyen de 3,01 €/kg vif en novembre 2023, soit 34 % d'augmentation en 2 ans.

Depuis 2017, le montant de base de l'aide européenne au kg de produit, définie dans le cadre du POSEI France (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité), est de 0,74 €/kg vif en Martinique. Seules les fermes commercialisant leur production en filière organisée sont éligibles à cette aide qui est répartie entre l'éleveur et sa structure. Le montant moyen de l'aide effectivement perçu par l'éleveur varie également suivant une grille de notation qui dépend de plusieurs critères repris dans le tableau ci-contre.

À la suite des très fortes perturbations des marchés, liées au déclenchement de la guerre en Ukraine, une aide nationale complémentaire a été octroyée en 2022 dans le cadre du « **Plan de résilience économique et sociale** ». Basée sur la consommation d'aliment, cette aide a représenté un montant de 8 581 € pour l'Exploitation Standard, soit 0,14 €/kg vif. L'obtention de cette aide était conditionnée ; tous les éleveurs en suivi dans le réseau en ont bénéficié.

ALIMENT

Les éleveurs de poulets de chair du réseau achètent majoritairement un aliment complet importé depuis l'Hexagone.

Depuis 2021, comme leurs homologues européens, les éleveurs martiniquais du réseau ont subi la hausse exceptionnelle des matières premières, renforcée par des taxes douanières élevées et un coût de transport plus important que sur le continent. Le prix moyen « tout aliment » (prix pondéré selon les quantités utilisées de chaque catégorie d'aliment) a augmenté de 60 % entre 2021 et 2023,

Prix aliments (€/t)	2021	2022	Estimations 2023
Aliment démarrage	602 €	759 €	889 €
Aliment croissance	572 €	774 €	893 €
Aliment finition	567 €	782 €	868 €
Prix moyen tout aliment	574 €	776 €	876 €

Prix moyen transport non compris - 2021, 2022 : prix moyen sur l'année - 2023 : prix en novembre

Les données fournies par les coopératives concernant les produits et les charges opérationnelles, ainsi que les comptabilités 2023 n'étant pas encore disponibles à la date de publication, ce document présente des **résultats économiques 2023 estimés**. Ils sont calculés sur la base des prix de l'aliment, des poussins et des poulets de novembre 2023 communiqués par les coopératives.

€/kg vif	2021	2022	Estimation 2023
Poulet standard*	2,25 €	2,78 €	3,01 €
Aide POSEI	0,54 €	0,56 €	0,56 €
Aide plan de résilience	-	0,14 €	-

*Transport vers l'abattage compris
 Estimations 2023, car chiffres moyens sur l'année pas encore disponibles

Critères	Valeur des critères	Nombre de points**
Espèces - Aliment	Préconisés par la coopérative	1
Taux de restitution*	≥ 85 %	2
Poids vifs (poulets classe A)	≥ 1,7kg et ≤ 1,9kg	3
Poids vifs (poulets classe B)	≥ 1,5kg et < 1,7kg et > 1,9kg	2

*taux de restitution = nombre de poulets/nombre de poussins achetés (mortalité à 10 jours non prise en compte)

** minimum 5 points pour obtenir l'aide POSEI

soit plus de 300 €/tonne pour atteindre 876 €/tonne en novembre 2023. Dans l'Hexagone, entre janvier 2021 et juin 2022 (pic du prix), l'aliment est passé de 345 à 517 €/tonne (source : ITAVI), soit +50 %.

L'aliment représentant en moyenne sur les 3 années 53 % des charges de l'atelier de l'Exploitation Standard, cette augmentation a eu un impact considérable sur ses résultats économiques.



POUSSINS

Les poussins sont achetés à la coopérative qui possède son propre couvoir et importe des œufs fécondés. Le prix d'achat des poussins par l'éleveur est passé de 1,25 €/tête à 1,44 €/tête, soit + 15 % entre 2021 et 2023 (contre 30 % sur la même période dans l'Hexagone, source ITAVI).

Ces prix, en moyenne plus de trois fois supérieurs à ceux pratiqués dans l'Hexagone, s'expliquent par un surcoût important lié au transport des œufs fécondés en avion, qui a lui aussi augmenté.

CHARGES OPÉRATIONNELLES DIVERSES

Les montants d'autres charges opérationnelles sont transmis par la coopérative. Ces charges, aussi appelées charges variables, sont constituées par :

- Les dépenses vétérinaires : médicaments, frais de transports des produits et honoraires des vétérinaires,
- La cotisation auprès de la coopérative,
- Ramassage des poulets,
- Transport d'aliment,

Ensuite, via l'analyse des comptabilités, les autres charges opérationnelles sont définies :

- Energie : cette charge est extrêmement variable d'une ferme à l'autre. Suivant sa localisation, sur des mornes ou en plaine, l'éleveur devra plus ou moins chauffer son bâtiment en début de lot. Si l'éleveur possède des panneaux photovoltaïques ou non, le coût de l'utilisation des ventilateurs sera également différent. Enfin le coût du gaz, et surtout de son transport, peuvent varier considérablement d'une exploitation à l'autre. Le montant repris dans le tableau est une moyenne globale des différents cas de figure rencontrés dans les fermes du réseau.
- Eau : comme l'énergie, suivant sa source, le coût de l'eau peut être très variable.
- Autres frais d'élevage : copeaux, transports sur achats divers, produits de nettoyage et désinfection, ramassage du fumier pour certaines fermes, frais divers...

CHARGES DE STRUCTURE DIVERSES

Les charges de structure, aussi appelées charges fixes, sont constituées de divers postes, tels que les frais d'entretien des bâtiments et véhicules ; le carburant ; les assurances, les cotisations à la Mutualité Sociale Agricole et divers frais de gestion (comptabilité, taxes diverses...).

Selon l'analyse des comptabilités, ces charges sont très variables d'une ferme à l'autre, suivant la vétusté des bâtiments, la présence d'autres espèces sur la ferme, si l'éleveur fait appel ou non à des services externes pour le nettoyage, le ramassage du fumier...

Dès lors, pour plus de robustesse, le montant de ces différents postes de dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Prix Poussins €/tête

2021	1,25 €
2022	1,33€
Estimations 2023	1,44€



Ces charges pouvant être très différentes d'une ferme à l'autre et d'une année à l'autre, pour plus de robustesse, le montant de ces différents postes de dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Exploitation Standard	Par lot	Par an	Par m ² /an
Dépenses de santé	398 €	2 080 €	5,20 €
Energie (gaz + élec)	792 €	4 140 €	10,35 €
Eau	222 €	1 163 €	2,91 €
Cotisations	290 €	1 516 €	3,79 €
Copeaux, litière	376 €	1 966 €	4,92 €
Enlèvements des poulets	681 €	3 560 €	8,90 €
Autres frais d'élevage	454 €	2 372 €	5,93 €
Total	3 213 €	16 797 €	41,99 €



Exploitation Standard	Par lot	Par an	Par m ² /an
MSA	94 €	489 €	1,22 €
Entretien et réparation (matériel + bâtiment)	901 €	4 713 €	11,78 €
Assurances véhicule(s) + bâtiment(s)	334 €	1 748 €	4,37 €
Carburants et lubrifiants	359 €	1 877 €	4,69 €
Frais de gestion	351 €	1 837 €	4,59 €
Total	2 040 €	10 663 €	26,66 €

AMORTISSEMENT

Le calcul de l'amortissement est basé sur la construction d'un bâtiment neuf subventionné à 65 %. La totalité des investissements est financée par l'emprunt et la subvention sur la même durée, sans apport personnel. Les annuités sont donc égales à la somme des amortissements et frais financiers.

Le coût du bâtiment est estimé sur base d'échanges avec la coopérative. Il prend en compte le bâtiment, les équipements et les frais annexes (ex : terrassement et montage).

Bâtiments et amortissements de l'ES

Coût total (bâtiment + équipements)	320 000 €
Subventions	208 000 €
Taux de subvention	65 %
Frais financiers LMT après subvention	2 954 €
Annuités bâtiments	14 154 €
Amortissements	11 200 €
Durée de l'emprunt et taux	10 ans – 4,5 %

Le prix des matériaux de construction et du transport maritime ayant connu de fortes fluctuations durant ces 3 dernières années, ces données doivent être mises à jour. Plusieurs projets de nouveaux bâtiments ou de rénovations sont en cours en Martinique et en Guadeloupe. Si les projets aboutissent, il sera alors possible d'actualiser ces données encore fragiles.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

MPA : MARGE POUSSIN ALIMENT

La Marge Poussin Aliment = produits - achats des poussins et des aliments. Ce paramètre rend compte de la rentabilité d'un lot, mais permet aussi de comparer les résultats de lots entre eux. Avec cette marge, l'éleveur doit encore payer les autres charges opérationnelles, de structure et se rémunérer.

L'augmentation du prix de reprise des poulets entre 2021 et 2022 a permis de largement compenser la hausse importante du prix de l'aliment et des poussins. En effet, la MPA a augmenté pour passer de 0,27 €/kgv à 0,33 €/kgv, soit +22 %. Si on prend en considération les aides (POSEI et Plan de résilience), cette augmentation s'élève à 27 % et passe de 0,81 à 1,03 €/kgv.

Cependant, en 2023, le prix des aliments a continué de grimper et l'aide du plan de résilience n'a pas été reconduite. La MPA de l'Exploitation Standard est alors revenue à un niveau similaire à 2021.

MARGE POUSSIN ALIMENT - EXPLOITATION STANDARD

Sans aide	2021	2022	2023
Par m ² et par lot	8,32 €	9,96 €	8,50 €
Par kgv	0,27 €	0,33 €	0,28 €
Avec aides			
Par m ² et par lot	24,56 €	31,07 €	25,50 €
Par kgv	0,81 €	1,03 €	0,84 €

LE COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ES

Le compte d'exploitation exprime les résultats économiques annuels à différents niveaux : Marge Brute, EBE et revenu disponible.

Le revenu disponible pour l'exploitant rend compte de ce qui lui reste pour vivre et investir dans son outil de travail après avoir payé toutes ses charges, opérationnelles, de structure et financières.

	2021	2022	Estimations 2023
Produits	175 877 €	219 826 €	225 752 €
dont ventes de poulets	141 919 €	175 685 €	190 193 €
dont aides	33 958 €	44 141 €	35 560 €
- Charges opérationnelles	141 309 €	171 649 €	189 213 €
dont aliment	79 129 €	106 615 €	120 197 €
= Marge Brute	34 567 €	48 177 €	36 539 €
= Marge Brute/m²/an	86,42 €	120,44 €	91,35 €
- Charges de structure	10 663 €	10 663 €	10 663 €
= EBE	23 904 €	37 514 €	25 876 €
- Annuités + frais financiers courts termes	13 146 €	14 910 €	14 910 €
= Revenu disponible	10 758 €	22 604 €	10 965 €
= Revenu disponible /m²/an	26,90 €	56,51 €	27,41 €

Pour 0,8 UMO familiale, le revenu disponible de l'Exploitation Standard est passé de 10 758 € à 22 604 € entre 2021 et 2022, pour ensuite retomber à 10 965 € en 2023.

L'amélioration du revenu en 2022, qui a atteint plus du double de celui de 2021 et 2023, s'explique par l'aide exceptionnelle octroyée dans le cadre du « Plan de Résilience », qui n'a pas été reconduite l'année suivante.

Bien que la charge « aliment » ait augmenté de 52 % entre 2021 et 2022, le revenu disponible pour l'exploitant est resté quasiment identique. La coopérative a réussi à limiter l'impact

de cette hausse en augmentant significativement son prix de reprise des poulets.

Ce revenu disponible 2023 reste cependant limité pour 0,8 UMO et pourrait être impacté par la dégradation des résultats techniques due à la canicule de 2023 qui n'a pas été prise en compte. De plus, les charges opérationnelles et de structure de ces tableaux sont basées sur l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, or l'inflation générale, par exemple de l'énergie ou des produits manufacturés, s'est poursuivie en 2023.

LE COMPTE D'EXPLOITATION : CAS-TYPE OBJECTIF

En complément de l'Exploitation Standard (ES), le suivi technico-économique des fermes permet de définir un Cas-Type Objectif (CTO), avec les mêmes données structurelles mais avec un meilleur niveau de fonctionnement.

Ce meilleur niveau de fonctionnement permet un gain de productivité de 8,9 % pour atteindre 69 tonnes de poulets vifs. Couplé à une amélioration de l'Indice de Consommation

(de 2,14 à 2,02), en se basant sur les données économiques de 2023 à notre disposition, le revenu disponible pour l'exploitant du CTO s'élève à 25 826 €, contre 10 965 € pour l'ES.

	CTO estimations 2023
Produits	246 063 €
dont ventes de poulets	207 341 €
dont aides	38 722 €
- Charges opérationnelles	194 663 €
dont aliment	123 181 €
= Marge Brute	51 400 €
= Marge Brute/m²/an	128,50 €
- Charges de structure	10 663 €
= EBE	40 736 €
- Annuités + frais financiers CT	14 910 €
= Revenu disponible	25 826 €
= Revenu disponible/m²/an	64,57 €



LE COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production est le résultat d'une approche comptable se décomposant comme suit :

- I. Aliments,
- II. Achats de poussins,
- III. Les autres charges opérationnelles : cotisation à la coopérative, frais vétérinaires, énergie et eau, transport d'aliments, ramassage des poulets et charges diverses,
- IV. Les charges de structure : amortissements et entretien des bâtiments et équipements, assurances, gestion, carburant et autres frais divers,
- V. La rémunération de la main d'œuvre familiale : cette charge, dite supplétive, vise à rémunérer le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, le niveau de rémunération est de 2 SMIC* net/UMO, montant national appliqué dans toutes les filières agricoles.

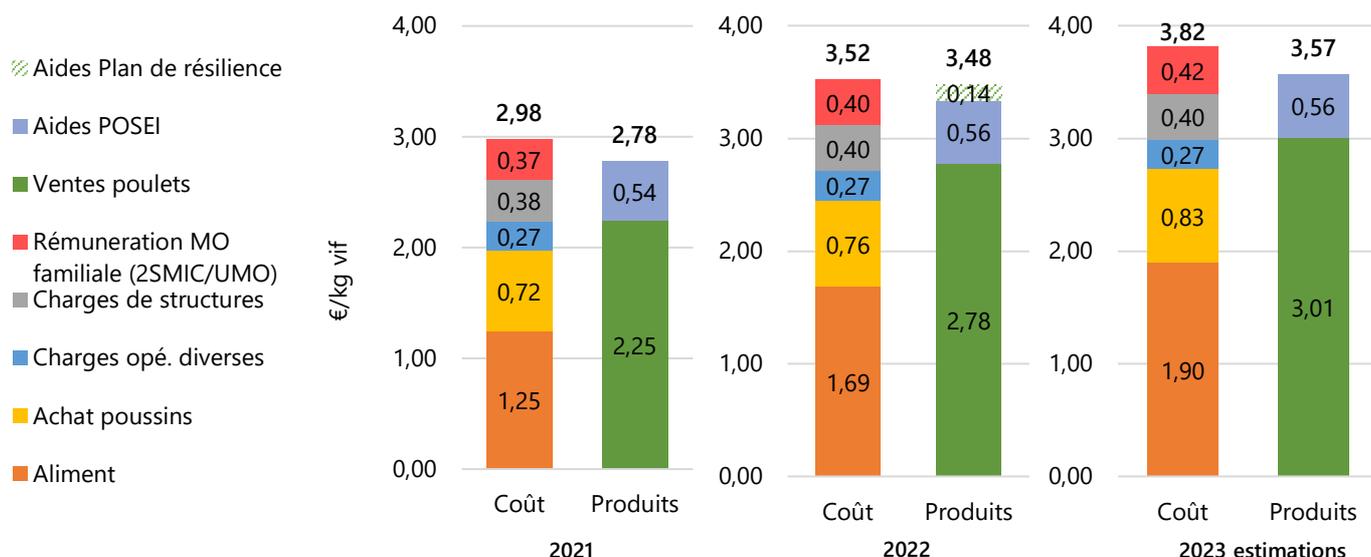
Le coût de production est à mettre en parallèle avec les produits, c'est-à-dire les ventes de poulets et les aides perçues.

Un solde « **Produit Total – Coût de Production** » négatif indique une rémunération du travail inférieure à l'objectif de rémunération de 2 SMIC net/UMO.

*SMIC net annuel : 14 850 € en 2021, 15 630 € en 2022, 16 480 € en 2023



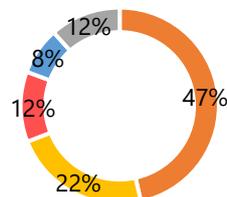
Coût de production et Produit
 Exploitation Standard Conjoncture 2021, 2022 et estimations 2023



De 2021 à 2022, le coût de production d'un kilo vif pour l'Exploitation Standard est passé de 2,98 € à 3,52 €, soit +18 %. Les estimations 2023, intégrant la mise jour du SMIC, les prix des aliments, des poussins et des poulets communiqués par la coopérative en novembre 2023, pointent une poursuite de l'augmentation de ce coût de production à 3,82 €/kg vif, soit + 9 % en 1 an et + 28 % depuis 2021.

Répartition par poste de charges du coût de production, moyenne 2021, 2022 et 2023

- Aliment
- MO
- Charges Struct.



A l'origine de cette hausse globale du coût de production : le coût alimentaire et le coût d'achat des poussins (qui représente respectivement 47 % et 22 % de la totalité du coût

de production), ont augmenté respectivement 52 % (de 1,25 à 1,90 €/kgv) et 15 % (de 0,72 à 0,83 €/kgv) entre 2021 et 2023.

Malgré la politique de la coopérative de hausse du prix de reprise des poulets, passé de 2,25 à 3,01 €/kg vif en 2 ans, le niveau de rémunération du travail de l'exploitant reste faible. Il était de 0,91 SMIC/UMO en 2021, et a pu atteindre 1,81 SMIC/UMO en 2022 grâce à l'aide conjoncturelle du « plan de résilience » (1,12 SMIC/UMO sans cette aide exceptionnelle), mais est retombé à 0,83 SMIC/UMO en 2023 selon les estimations actuelles.

Ces résultats pourront être précisés par l'analyse des résultats consolidés des suivi des fermes et de leur comptabilité de 2023.

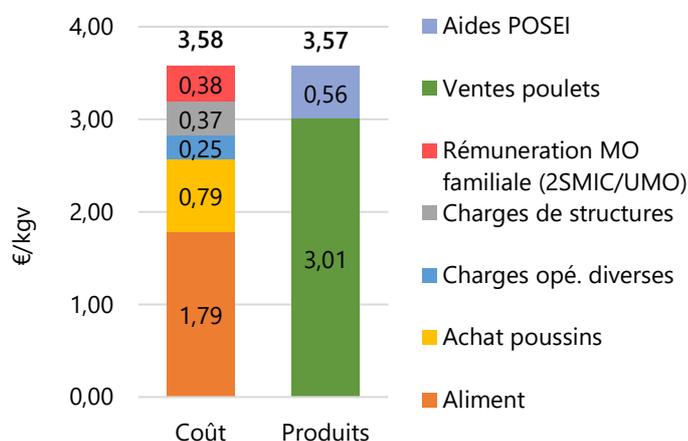
Pour améliorer ces résultats, différents leviers peuvent être actionnés, dont l'augmentation du prix de reprise des poulets et/ou du niveau d'aide ; la diminution du prix des aliments et des poussins ; et l'amélioration de l'efficacité technique.

COÛT DE PRODUCTION : CAS-TYPE OBJECTIF

Le niveau de fonctionnement du CTO permet un gain de productivité de 8,9 % et une diminution de l'Indice de Consommation (IC) par rapport à l'ES.

Grâce à ces améliorations techniques, son coût de production estimé pour 2023 » est de 3,58 €/kgv, soit à l'équilibre avec les produits. Dans ces conditions de fonctionnement optimisé, la rémunération du travail se situe donc à hauteur de 2 SMIC/UMO. Au vu du prix de l'aliment ces dernières années et du niveau élevé de l'IC en Martinique, l'IC est sans nul doute le premier paramètre technique de vigilance pour les éleveurs.

Coût de production du Cas-Type Objectif, estimations 2023



Pour plus d'informations

Emilie WILLEMS, Coordinatrice RRE Monogastriques Antilles
 emilie.willems@ifip.asso.fr – +596 6 96 88 08 14
 Aves les contributions de Aymeric Le Lay (ITAVI) et Arnault VILLARET (Idele)
 Crédit Photo : ITAVI, Madivial



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Edition : juillet 2024 - Réf. Idele : 0024 601025
 Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage
 Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr